

LE DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Mesdames et Messieurs, Chers collègues,

Nous sommes réunis pour le traditionnel Débat d'Orientations Budgétaires dont l'objet est d'échanger sur les grandes lignes qui guideront la préparation du prochain budget.

Je ne vais pas m'étendre longuement sur le contenu de ces orientations puisqu'elles sont, à peu de chose près, identiques à celles de l'année dernière.

En effet, cette année encore, je vous proposerai de construire un budget en ayant 2 préoccupations fortes :

- d'abord ne pas toucher à l'impôt, et ce sera la 5^e année consécutive, afin de préserver les ménages, et ceci malgré des contraintes budgétaires très fortes dues en particulier à la poursuite des baisses de dotations de l'Etat,
- et ensuite soutenir la commande publique pour lutter contre le chômage en maintenant un niveau d'investissement comparable à celui de l'année dernière, c'est à dire de l'ordre de 60 millions d'euros.

Ces choix vont nous obliger à réduire encore nos dépenses de fonctionnement, hors social. En revanche, nous pourrions faire appel à l'emprunt de manière raisonnable dans une conjoncture de taux qui reste intéressante, notamment avec des emprunts à taux 0 de la Caisse des Dépôts.

Mais j'avais envie que ce DOB soit l'occasion de dépasser les questions purement financières pour évoquer aussi des perspectives d'avenir, parce qu'il ne peut pas y avoir de débat purement comptable et financier sans parler du fond, de l'ambition que l'on se fixe.

Or, aujourd'hui, les Départements sont plus que jamais à un tournant de leur histoire. Plus que jamais, il faut nous réinventer pour faire face aux enjeux sociaux contemporains mais aussi pour nous adapter à la nouvelle organisation territoriale.

La question sociale, d'abord, a changé de nature. Et elle requiert aujourd'hui de nouvelles réponses. A la vulnérabilité économique et matérielle s'ajoute désormais une vulnérabilité toute aussi grave, celle des relations aux autres, qui se traduit par la solitude, le repli sur soi et l'isolement. La réponse à apporter doit aller au-delà de l'attribution d'allocations, elle doit recréer du lien, du collectif, de la cohésion sociale, elle doit consolider le vivre-ensemble.

Mais, le vivre ensemble ne se décrète pas. Il se construit. Et il nécessite surtout le concours de chacun pour s'épanouir.

Voilà pourquoi il faut aujourd'hui décloisonner l'action sociale.

Toutes les politiques publiques doivent être impliquées dans le développement social.

Mais, au delà, les citoyens eux-mêmes doivent devenir acteurs.

Il faut revitaliser les solidarités naturelles, familiales et de voisinages.

Tous les Haut-Pyrénéens doivent se sentir concernés par la cohésion sociale et contribuer au vivre ensemble.

Parce que l'individualisme, le désintérêt de la chose publique, l'isolement de certaines catégories de la population fragilisent notre territoire.

C'est l'objet du travail qui est mené actuellement pour rédiger de manière collective, avec les forces vives de ce territoire, le schéma de développement social. Il a donné lieu, cette semaine, à plusieurs réunions publiques de concertation qui ont permis de mobiliser et fédérer des idées et des acteurs de tout horizon.

C'est un travail très innovant et passionnant qui participera à l'attractivité de ce territoire, d'une manière certes différente de l'aide à l'aménagement et à l'équipement, mais d'une manière toute aussi importante parce qu'il

contribuera à créer une ambiance propice au désir de vivre ici, ensemble et d'entreprendre.

C'est guidés par cette même volonté de décloisonner pour jouer collectif et être plus fort, que nous avons également organisé ces premiers jours de janvier des rencontres du tourisme sur plusieurs lieux des Hautes-Pyrénées. Ces rencontres étaient faites pour présenter, largement, les feuilles de route des pôles touristiques co-écrites avec les acteurs publics et privés du département, parce qu'il est essentiel qu'elles soient comprises de tous et partagées par le plus grand nombre. Elles ont connu un vrai succès et ont permis de mobiliser plus de 500 acteurs.

Ces deux démarches s'inscrivent dans la continuité du Projet de Territoire et témoignent du pouvoir d'entraînement et de mobilisation que nous pouvons et que nous devons avoir.

C'est dans cet état d'esprit que j'ai également réuni les Présidents des intercommunalités lundi dernier. Il faut voir l'organisation territoriale dans le sens de la complémentarité et non de la confrontation. Et le Département peut être le lien entre les espaces urbains, ruraux et péri-urbains couverts par les intercommunalités. Nous

avons, je crois, un rôle à jouer pour organiser les échanges et les partenariats pour entraîner les différents territoires dans une dynamique de développement équilibré à l'échelle du département.

J'ai déjà eu l'occasion de le dire, les partenariats, les coopérations, les alliances seront les moteurs les plus puissants du développement de demain. Et nous, le Département, nous devons être la collectivité instigatrice de ces coopérations, de ces alliances, à tous les niveaux.

Nous devons faire vivre les espaces d'échanges qui favorisent le décloisonnement.

Et nous serons la collectivité qui construira des ponts plutôt que des murs administratifs.

C'est en tout cas toute l'ambition que je nous souhaite pour l'avenir.

Je vous remercie pour votre attention et vous propose d'entamer immédiatement l'examen des dossiers à l'ordre du jour de notre Assemblée.

Michel Pélieu

Président du Département
des Hautes-Pyrénées